

# Association des Amis du Vieux Papier en Aquitaine.

Extrait ci-joint de *Nouvelles de la Vallée du Ciron*, n°406, 20 janvier 2014,

"Les sentinelles archéologiques, sentinelles de "  
*la Paix par le Droit*" en 1913 à Bordeaux:

## **Hommage à Théodore Ruysen, professeur de philosophie à la Faculté des Lettres**

**(Bordeaux, 1913)**

Jacques Clémens

[www.vieux-papiers-en-](http://www.vieux-papiers-en-aquitaine.com)

[aquitaine.com](http://www.vieux-papiers-en-aquitaine.com)

Dans les prémices du déclenchement de la Grande Guerre, les partisans de la paix par le droit sont nombreux et actifs en France comme en Allemagne. Parmi eux, une belle et courageuse figure de professeur de philosophie à la Faculté des Lettres de Bordeaux, Théodore Ruysen (Chinon, 1868-Grenoble, 1967).

Théodore Ruysen a été élève de l'Ecole Normale Supérieure en 1889, pensionnaire de la Fondation Thiers, agrégé de philosophie en 1892, professeur de Lycée de 1893 à 1903, chargé de cours de philosophie à l'Université d'Aix-Marseille.

En 1904, il publie à l'Imprimerie coopérative "La Laborieuse" (Association ouvrière) de Nîmes et chez Félix Alcan, sa thèse présentée à la Faculté des Lettres de Paris, "Essai sur l'évolution psychologique du jugement".

Il est ensuite professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Bordeaux de 1908 à 1921. Détaché à des organismes internationaux devient professeur honoraire de l'Université de Bordeaux le 30 décembre 1938.

Nous n'allons pas présenter ses publications savantes de philosophie ou d'histoire du droit international ou des relations internationales et encore moins son action de 1897 à 1948, comme président de l'association "La Paix par le Droit" fondée en 1887.

Théodore Ruysen est un dreyfusard de la première heure. Parmi ses actions civiques peu souvent mentionnée, celle pour le suffrage des femmes avec le Comité girondin de la Ligue pour le suffrage des femmes et sa présidence des deux conférences à la salle de l'Athénée en 1911 et le 19 janvier 1912 devant 400 personnes dont 300 femmes.

C'est à partir de 1899 (protection de la jeunesse contre l'alcoolisme) jusqu'en 1912 (conférence à Arcachon, le samedi 10 février 1912, en présence de 200 personnes) la lutte "contre le péril alcoolique" , "alcoolisme, une mauvaise herbe girondine".

Sa conférence à Arcachon a été l'objet en 1912 dans le journal, "L'Avenir d'Arcachon", de deux informations et d'un long compte-rendu, ce qui ne sera pas le cas de son action en 1913, en faveur d'un "pacifisme juridique".

Sans doute que sa lutte contre l'alcoolisme faisait plus l'unanimité que sa promotion du suffrage des femmes ou son pacifisme juridique en particulier sur le bassin d'Arcachon. En 1914, il publie une brochure pour la Ligue nationale contre l'alcoolisme, "La tempérance: étude de morale individuelle et sociale". Il a aussi soutenu , par conviction pacifiste, la diffusion de l'"espéranto" (1887).

Je veux donc seulement commémorer son "activisme" pour une paix par le droit du moins à Bordeaux en 1913. En effet, cette année-là il fit deux conférences, l'une à Strasbourg alors dans l'Empire allemand, le 1er février 1913 et l'autre, à l'Athénée de Bordeaux le 18 février 1913. Elles s'intitulaient, "L'Alsace-Lorraine et la Paix (à Bordeaux) et "Les Facteurs spirituels du Rapprochement International".

Théodore Ruysen les relate vers mars 1913. Il a déclenché, comme ensuite à Paris en mai 1913, la vindicte à Bordeaux de l'Action française et des nationalistes, des catholiques traditionnels. Les 25 et 26 février 1913, à Bordeaux, des centaines de Camelots du roi, armés de cannes sous la direction du commandant à la retraite Milleret (1852-1929), ancien polytechnicien et fils d'un ancien député, propriétaire-viticulteur à Preignac, provoquèrent de violentes échauffourées avec des syndicalistes et des étudiants.

Ces derniers perdirent un drapeau, "Vive Ruysen, vive l'Alsace" et et une pancarte, "A bas le roi! Vive la République!". De violentes bagarres eurent lieu en particulier après l'interruption et à la sortie du cours hebdomadaire de Théodore Ruysen, le professeur "**prussien**", sur les marches de la Faculté des Lettres, 20 cours Pasteur, avec intervention de la police.

Le professeur a dû rentrer en automobile à son domicile au 8, rue de Lyon. En mars 1913, Ruysen marque aussi son opposition à la loi militaire de 3 ans, aux côtés de Charles Seignobos, professeur d'histoire à la Sorbonne (1854-1942) et Victor Basch (né à Budapest en 1863, assassiné par la milice en 1944, professeur de philosophie à la Sorbonne, cofondateur avec l'avocat bordelais Ludovic Trarieux, de la Ligue Droits de l'homme en 1898 ), opposition qu'encourage officiellement la Franc Maçonnerie.

(Partie1).

( Suite de l'article : **Théodore Ruysen ne mériterait-il pas une plaque commémorative à Bordeaux ?**)